

Juillet - Août 2012 N° 137

Conseil Municipal

Conseil du 22 juin – Les points suivants ont été débattus :

Finances

- M. le Maire présente au conseil municipal la situation des comptes au 22 juin, elle est conforme aux prévisions.
- Décision modificative n° 1 – Budget Général (Section Investissement) : M. le Maire propose au conseil municipal une décision modificative de 120 000 € en recettes et dépenses (tenant compte d'un emprunt contracté en 2011 auprès du Crédit Agricole et qui n'avait pas été pris en compte au Budget Primitif).
- Tarifs communaux : comme tous les ans le conseil adopte les tarifs communaux 2012/2013. Voir liste ci-jointe.

Administratif

- Le conseil municipal prévoit l'organisation du 14 juillet (repas à 19h30).
- Le conseil municipal effectue la désignation, par tirage au sort sur la liste électorale, de trois personnes pour le jury d'Assises.
- Le conseil municipal adopte la modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Cours Moyen de l'Eure (SICME). Ce syndicat assure la gestion de l'Eure de St Piat à Chérisy.

Travaux

- M. le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'étude des offres des dossiers suivants :
 - restauration de la cloche classée monument historique - entreprise retenue : MAMIAS pour un montant de 42 324 € TTC (subvention obtenue par la DRAC : 14 576 €).
 - réfection de la toiture de l'école - entreprise retenue : Ste STAP pour un montant de 55 461 € TTC (subventions obtenues : Etat 8 767 € - Département : 13 150 €).
 - aménagement de trottoirs au Petit Chérisy - la commission se réunira prochainement pour étudier l'offre.
- M. le Maire informe le conseil municipal des demandes de subventions éventuelles pour la viabilité de logements rue de Paris et pour l'acquisition et la démolition des locaux de l'ex-entreprise VIAL auprès du Département et de la Région Centre.
- Vidéo protection : Après avoir visité les installations réalisées sur la commune de Bû, l'intérêt du projet est confirmé et serait moins onéreux que prévu. M. le Maire propose donc de réduire de 10 000 € la somme inscrite au budget primitif.

Eau et assainissement

M. le Maire informe le conseil municipal de la suppression, au 1^{er} juillet 2012 de la taxe de raccordement à l'égout. Elle est remplacée par la participation à l'assainissement collectif de l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique et par l'article 30 de la loi de finances du 14/3/2012. Le conseil municipal a fixé la taxe d'assainissement à 1 100 € pour les constructions anciennes et 2 200 € pour les maisons neuves ou terrains (à l'identique de l'ancienne taxe de raccordement).

Commission scolaire

M. Boucher fait un point sur la rentrée de septembre pour les écoles avec la confirmation d'une suppression d'une classe en maternelle et l'acquisition de tableaux interactifs pour les 7 classes de l'école élémentaire.
Fonctionnement du squash : il informe le conseil municipal que le contrat du gestionnaire actuel ne sera pas prolongé et qu'un nouveau gestionnaire sera recruté.

Juillet -Août 2012

Samedi 14 Juillet

Fête nationale
Diverses animations l'après-midi
cour salle polyvalente – parc de la Mairie
A 19h30 repas ouvert à tous les habitants de la commune suivi d'un bal

Dimanche 5 Août

Balade de Chérisy à 9h30 devant la Mairie

Samedi 1^{er} Septembre

Sortie touristique du Comité des Fêtes

Dimanche 3 Septembre

Balade de Chérisy à 9h30 devant la Mairie

Mardi 04 Septembre

Rentrée des classes

Samedi 22 Septembre

Rencontre avec les nouveaux Chérisiens à 11h00 en Mairie

Samedi 29 et dimanche 30 Septembre

AVERN - Salon "Vivre et habiter écologique" - Espace Hugo et salle Polyvalente

Sécurité

Soyez vigilants ! Une recrudescence de vols divers a été constatée dans la région. Notre village de Cherisy n'est pas épargné. Soyez donc attentifs à tout ce qui peut vous paraître inhabituel (rôdeurs, véhicules suspects, etc...) et n'hésitez pas à faire remonter vos informations en Mairie.

Opération tranquillité vacances

Si vous devez vous absenter durant les mois d'été, signalez votre absence au secrétariat de Mairie qui vous fera remplir un formulaire destiné à la Gendarmerie de Dreux qui assurera une surveillance de votre demeure lors de ses rondes.

Cimetière

Concessions trentenaires : La procédure de reprise des concessions trentenaires mise en place en 2009 est arrivée à expiration, le délai de renouvellement de ces concessions étant dépassé, la commune se réserve le droit de prononcer un arrêté pour la reprise de celles-ci.

Concessions perpétuelles en état d'abandon ou délabrées : La procédure de reprise des concessions perpétuelles mise en place courant Mars 2009 en accord avec les articles L2223-13 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales est arrivée à expiration. Le délai étant dépassé, la commune se réserve le droit de prononcer un arrêté pour la reprise de ces concessions.

Une nouvelle procédure de reprise des concessions trentenaires arrivées à expiration et des concessions perpétuelles en état d'abandon ou délabrées sera de nouveau mise en place courant 2012, la liste des concessions concernées sera consultable en mairie, et affichée sur le panneau d'information au cimetière.

Toute personne susceptible de fournir des renseignements sur ces concessions est priée de s'adresser en Mairie.

Samedi 22 septembre : rencontre avec les nouveaux Chérisiens

Cette rencontre mise en place il y a sept ans, à l'initiative de Monsieur le Maire et son équipe municipale, permet aux nouveaux Chérisiens de faire connaissance avec les élus et les associations de la commune. Elle se déroulera le **samedi 22 Septembre à 11h à la Mairie**, autour d'un apéritif de bienvenue. Une invitation personnelle sera envoyée aux personnes concernées. Toutefois, si vous êtes nouvel arrivant et que vous n'avez pas reçu d'invitation, vous êtes bien sûr cordialement convié. Nous nous permettons d'insister sur la présence de chacun à cette sympathique rencontre.

Tonte des pelouses et autres activités

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

Tous les jours sauf les samedis dimanches et fêtes : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis, sauf jours de fête : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours de fête : 10h00 à 12h00. Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

Entretien de la commune

Merci aux employés communaux qui, malgré le temps pluvieux et la pousse rapide de la végétation, entretiennent avec soin et régularité nos espaces verts malgré l'étendue importante du territoire communal (depuis Fermaincourt jusqu'à Raville) y compris les parties dépendant du Conseil Général d'Eure et Loir.

Le 14 Juillet, une fête populaire

Comme il est de coutume républicaine, notre commune organise comme chaque année, la fête du 14 Juillet. C'est l'occasion de se retrouver entre habitants du village pour passer une sympathique journée.

L'après-midi, le Comité des Fêtes animera une kermesse où de nombreux stands vous attendent. Vous pourrez également participer au concours de pétanque.

Le menu de l'an dernier ayant remporté un vif succès, il est reconduit cette année : apéritif – tomates – salade piémontaise – viandes rouge et blanche – chips – fromage – fruit. La boisson est offerte. Chacun doit apporter ses couverts.

La soirée se terminera dans l'Espace Hugo où Jean-Michel MAURY nous fera danser.

Alors, Cherisiennes, Chérisiens, anciens, jeunes, retraités, actifs, nouveaux et anciens habitants... ne ratons pas l'occasion de nous rassembler pour célébrer notre fête nationale. Venez nombreux comme l'an passé !

Du côté des associations...

Comité des fêtes

Samedi 14 Juillet 2012 : Participation à l'animation de la Fête Nationale dans la cour de l'ancienne Mairie. Au programme de ce 14 juillet dès 14 h : Concours de pétanque (inscription à partir de 13h30), puis à 15 h : kermesse - plusieurs stands seront à votre disposition, et vous pourrez participer aux diverses animations qui vous seront proposées tout au long de l'après-midi.

Sortie touristique le Samedi 1er septembre : Destination Montargis – Prévoyez dès à présent votre excursion dans cette jolie petite ville de Loiret : Au programme visite guidée de la ville – Découverte avec dégustation de la Maison de la Prasline – Déjeuner dans un restaurant de Montargis - Croisière Promenade à bord du Bateau Ville de Chalette - Pique-nique sur le retour – Participation 65 € par adulte, 35 € par enfant. Inscriptions au 02.37.43.75.70 ou 02.37.43.77.71.

Date à retenir : Samedi 6 Octobre : Dîner dansant

Football Club

La saison 2011/2012 est terminée avec beaucoup de satisfaction. A peine les compétitions terminées, place à la foire à tout. Cette foire à tout qui a eu lieu le 1^{er} juillet a été un gros succès (le temps a été, une fois n'est pas coutume, avec nous). Le Football Club et le Tennis Club de Chérisy remercient tous les bénévoles qui ont participé à cette manifestation. Merci à tout le monde et l'année prochaine. Beaucoup de travail à l'inter-saison (engagement des équipes, licences, préparation saison 2012/2013). Repos bien mérité jusqu'au 15 août.

Dates reprise entraînements : **Mercredi 7 septembre aux horaires habituels.** Les équipes U12/U13 – U/14/U15 – U16/U17 reprendront à partir du **6 septembre** (les horaires vous seront communiqués). Les Seniors quant à eux reprendront le lundi 20 août avec quelques matchs amicaux et un match en Coupe de France **le 25/08/2012**. Pour conclure : merci à tous et bonnes vacances. Pour tous renseignements : Ludovic DESHAYES – Président du FC Chérisy au 06 80 25 84 18 ou Frédéric FERHOUNE – Correspondant Jeunes au 06 59 50 92 13.

La Cour de Récré

Notre association au eu le plaisir de vous accueillir lors de notre Kermesse le 16 juin dernier. Encore une fois, vous avez été nombreux à répondre présents. Votre présence permettra de faire une donation aux deux écoles dont nous vous communiquerons les détails à la rentrée. Nous espérons qu'adultes et enfants ont passé une agréable journée.

Cette manifestation n'aurait pas été la même sans la participation des adhérents, bénévoles, de la Mairie de Chérisy, du Comité des Fêtes, les deux écoles de Chérisy, les commerçants de Chérisy (Poste, Boulangerie, Boucherie, Le Comptoir de la Beauté, la Pharmacie, Nathalie Coiffure, Eden Hair), le magasin de prêt-à-porter Alice, Bricomarché, Buffalo Grill, Cultura, Dépann PC, Emitech, , Iveco, La Maison de la Presse, le Restaurant Le Bonheur, le Restaurant Le Mirage, le Restaurant Mont Sushi, , Pizza Del Arte, Le Puy du Fou, Sia, Simply Market, Yves Rocher, Tactic, Tolyland, Festiland, l'Ecole de Danse Elodie Maison, Auchan..entre autres. Merci à tous.

Le dernier partenaire à citer : les parents. Car en effet, sans vous, nous ne pourrions pas atteindre l'objectif de l'association : soutenir financièrement les écoles dans leurs projets. Nous aurons d'ailleurs besoin de refaire appel à vos services dès le mois d'Octobre. Pour la seconde année consécutive, La Cour de Récré organise **la Fête de la Citrouille le Samedi 20 Octobre 2012**, à la salle Victor HUGO de Chérisy.

Le concours de la plus grosse (lourde) citrouille est ouvert à tous, et permettra de gagner de beaux lots. L'inscription se fera sur place, avec votre citrouille.

Pour gagner, une seule chose à faire : commencer dès aujourd'hui à planter, puis bichonner votre plus beau spécimen... Nous serons heureux de vous compter parmi nous. Pour de plus amples informations, contactez-nous via notre adresse internet : lacourderecre.cherisy@gmail.com. Nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales.

On nous prie de communiquer...

➤ Nous souhaitons la bienvenue à Gérard et Marie-Jeanne DOIREAU, les repreneurs du Bar-Tabac-Loto-Pressé « Le Chérisy ». Il sera ouvert à partir du lundi 9 juillet du **lundi au vendredi de 6h45 à 20h et le samedi de 8h à 19h**. Fermeture le dimanche.

➤ Congés annuels de vos commerçants :

- Boulangerie LUCAS : du **lundi 06 Août au dimanche 26 Août inclus**
- Boucherie BUQUET : du **lundi 20 Août au mercredi 5 Septembre inclus**
- Auberge Le Cheval Blanc : du **dimanche 29 Juillet au dimanche 26 Août inclus**
- Restaurant Le Vallon : du **lundi 16 Juillet au mercredi 1^{er} Août inclus**

➤ Destruction de nids de guêpes ou de frelons : M. Manuel GARCIA – 02 37 82 85 23 ou 06 25 20 92 85

En cas de nids d'abeilles : M. COTTON Joël au 06 33 21 20 97